City Pro
Professionnels de Formation

Programme de Formation

INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX – IPR OPERATEUR

PERSONNES CONCERNÉES
Lors de la réalisation de travaux à proximité de réseaux dits sensibles, est considéré « opérateur » tout intervenant sur chantier soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.

PRÉ–REQUIS
Maîtrise orale et écrite de la langue française.
Être âgé de 18 ans révolus.

DURÉE
7 Heures

TARIF
Individuel : 155 € HT
Groupe : 750 € HT

CALENDRIER
Disponible sur notre site.

LIEU ET ORGANISATION
En entreprise ou au sein de nos centres CITY PRO.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES
En présentiel.
Exposés étayés par des diaporamas ou des études de cas. Remise d'un support de formation. Questions réponses, partage d'expériences.

MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Évaluation en présentiel sous forme de QCM réalisée à la fin de la formation du sein du centre de formation (Centre d'examen agréé et reconnu par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire) ou au sein de l'entreprise sous la surveillance d'un formateur. Attestation de fin de formation

DISPOSITIF DE SUIVI
Feuille d'émargement par ½ journée.
Attestation de stage.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT
Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilités réduites.
Un référent handicap est à votre disposition pour tous aménagements pédagogiques et matériels liés à votre formation : 0769166541 - s.luchez@city-pro.info

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE
Alexandre DEBRIL

CONTACTEZ-NOUS
03 28 64 77 88

CONTEXTE
Le décret n°2011-1241 du 5 octobre 2011 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages de transport et de distribution vient renforcer les missions et responsabilités de tous les acteurs d'un chantier (maitres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises de travaux, …). Ainsi, à compter du 1er janvier 2018, une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) sera nécessaire pour la réalisation de certains travaux. La réglementation accorde certaines dérogations jusqu'au 1er janvier 2019.

OBJECTIFS DE LA FORMATION
- Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.
- Adopter les bonnes pratiques issues du guide technique de sécurisation des chantiers.
- Savoir identifier les anomalies de marquage piquetage et de localisation des réseaux
- Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir.
- Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) qui pourra être délivrée par l'employeur à l'issue de la formation.

CONTENU DE LA FORMATION
1/2

Identifier les objectifs et les étapes de la formation : Vérification du respect des prérequis, présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels, présentation de la formation, test de positionnement et tour de table.

1.SITUER SON ROLE, EXPLICITER SA MISSION ET SES RESPONSABILITES A SON NIVEAU
- Le contexte de la réglementation et de l'attestation de compétence
- Les acteurs d'un projet de travaux
- La responsabilité de l'opérateur
- La responsabilité de l'encadrant

2.IDENTIFIER LES DIFFERENTS TYPES DE RESEAUX : SOUTERRAINS, AERIENS ET SUBAQUATIQUES
- Les différents types de réseaux
- La distinction des réseaux : sensibles et non sensibles

3.IDENTIFIER L'ENSEMBLE DES RISQUES LIES AUX RESEAUX SENSIBLES ET NON SENSIBLES
- L'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles

4.METTRE EN ŒUVRE ET ADAPTER LES MESURES DE PROTECTION COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE APPLICABLES A LA SITUATION
- Les moyens de protection collective adaptés
- Les EPI adaptés

5.IDENTIFIER LES AFFLEURANTS DES RESEAUX, LE MARQUAGE-PIQUETAGE ET LES DISPOSITIFS AVERTISSEURS
- Analyse de l'environnement
- Identification les affleurants

6.IDENTIFIER UNE SITUATION A RISQUE OU NON CONFORME ET ALERTER SON RESPONSABLE
- Le repérage des anomalies
- La conduite à tenir

7.ADAPTER LES MOYENS ET TECHNIQUES D EXECUTION AUX ZONES D'INCERTITUDES DE LOCALISATION DES RESEAUX
- Les classes de précisions et paramètres du fuseau d'imprécision
- Les distances minimales d'approche sur réseaux
- Les techniques de travaux adaptées
-

8.MAINTENIR EN L ETAT LE MARQUAGE-PIQUETAGE DES RESEAUX PENDANT TOUTE LA DUREE DU CHANTIER
- Entretien du marquage piquetage des réseaux

VERIN FORMATION
282 rue de L'Albeck 59640 DUNKERQUE / 15 rue Gustave Courbet 62100 CALAIS
Version du 27/08/2024

INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX - IPR OPERATEUR

CONTENU DE LA FORMATION

9. APPLIQUER LES PROCEDURES EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT. APPLIQUER LA REGLE DES 4 A

- La règle des 4A : Arrêter, Alerter, Aménager, Accueillir

10. APPLIQUER LES REGLES RELATIVES AUX INTERVENTIONS A PROXIMITE DE CABLES ELECTRIQUES

- Les zones d'environnement électrique
- La présentation des situations à risques
- L'application de prescriptions de l'habilitation électrique BF/HF
- La spécificité de la règle des 4A

11. APPLIQUER LES REGLES RELATIVES AUX OPERATIONS NECESSITANT D'ENTRER EN CONTACT AVEC LES CABLES ELECTRIQUES SOUTERRAINS LAISSES SOUS TENSION, OU LEURS FOURREAUX

Les méthodes de travail :

- Le nettoyage d'un câble ou d'un fourreau dans le but de reconnaitre sa nature ou ses accessoires
- Le ripage d'un câble ou d'un fourreau
- Le soutènement d'un câble ou d'un fourreau
- L'ouverture d'un fourreau
- La mise en œuvre de protections mécaniques et thermiques

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs ou modalités d'inscription, merci de nous contacter :
Tél : 03.28.64.77.88 ou par courriel : dunkerque@city-pro.info